

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 12 MARS 2013

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale

Réf. Chr : 97/2013

Nos réf. : 2013-000391

Affaire suivie par : Sandrine RICCIARDELLA
sandrine.ricciardella@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 65 34 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Aude

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de l'Aude
105 Boulevard Barbès
11838 CARCASSONNE Cedex9

A l'attention de Dominique Coste

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

projet de Centrale photovoltaïque au sol de St Paulet (11) déposé par Photovoltaïque EGUZKI.

Par courrier reçu le 09/01/2013, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier du projet de Centrale photovoltaïque au sol de St Paulet (11) déposé par Photovoltaïque EGUZKI.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Régional Adjoint
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Languedoc-Roussillon

Francis CHARPENTIER

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02